

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

MURRAY & O'NEIL, de la Cité de Montréal
négociants, FAILLIS.

Avis est par le présent donné que les faillis susdit, ont déposé à mon bureau un acte de composition et de décharge, exécuté par leurs créanciers, tel que requis par la loi, et à moins qu'opposition ne soit faite au dit acte de composition et de décharge dans les trois jours juridiques après la dernière insertion de cet avis, les trois jours expirant mercredi, le douzième jour de Février prochain 1873, j'agirai d'après les clauses et conditions du dit acte.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic.
Ls

Montréal, 27 janvier 1873.

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

SYLVESTRE DEMPSEY, de la Cité de Montréal, entrepreneur, FAILLI.

Je, soussigné, L. JOS. LAJOIE, de la Cité et du District de Montréal, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon Bureau, sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de se réunir à mon bureau, No. 97, Rue St. Jacques, en la Cité de Montréal, Lundi le vingt-quatrième jour de Février 1873, à 8 heures P. M., pour l'examen du Failli et pour l'arrangement des affaires de la Faillite en général.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic.
17-18

Montréal, 22 janvier 1872.

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

MURRAY & O'NEIL, de Montréal, FAILLIS.

Je soussigné, L. JOS. LAJOIE, syndic officiel, de Montréal, ai été nommé syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont priés de produire entre mes mains leurs réclamations sous un mois.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic.
17-18

Montréal, 27e jour de janvier 1873.

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

LUDGER STEBEN, de la cité de Montréal, FAILLI.

Je soussigné, L. JOS. LAJOIE, de la Cité et du District de Montréal, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon Bureau, sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de se réunir à mon Bureau, No. 97, Rue St. Jacques, en la Cité de Montréal, Vendredi le vingt-huitième jour de Février prochain à 3 heures P. M. pour l'examen du Failli et pour l'arrangement des affaires de la Faillite en générale.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic.

Montréal, 9 Janvier 1873. - 17-18

N. VALOIS & CIE.

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
CHAUSSURES EN GROS

25 et 28 Place Jacques Cartier,

MONTREAL.

MARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

POISSON BLANC

TRUITE DES LACS

EN

DEMI BARILS

A VENDRE PAR

KIRKWOOD & MORE

26, Rue des Enfants Trouvés

39 JANV.

LOTTERIE VILLE-MARIE

Dans le but de venir en aide à différentes
Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS

A

\$1.00 CHAQUE

PRIX	VALEUR
Une propriété (Rue du Bassin, Montréal) loyer annuel, \$500.....	5,000 00
Doux lots de terre (Rue St. Denis et Tanne- rios) \$700 chaque.....	1,400 00
Huit lots de terre (Chemin Ste. Catherine) à \$300 chaque.....	2,400 00
Quarante-huit lots (Côte Ste. Catherine) à \$150 chaque.....	7,200 00
Un prix en or de mille piastres.....	1,000 00
Cinquante prix de \$50 chaque.....	2,500 00
Cent prix de \$5 chaque.....	500 00
Deux cents prix de \$3 chaque.....	600 00
Six cents prix de \$1 chaque.....	600 00
Mille dix prix valant.....	\$21,200 00

DONS :

- 1-A l'Evêché de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale 2,000 00
- 2-Pour venir en aide à la construction de la chapelle de Notre-Dame de la Miséricorde 1,000 00
- 3-Aux pauvres (Société St. Vincent de Paul)..... 1,000 00
- 4-Aux sœurs du Bon Pasteur..... 500 00
- 5-Aux Jéuites..... 500 00
- 6-Aux Oblats..... 500 00
- 7-Aux Sœurs de la Providence..... 500 00
- 8-Aux Sœurs de la Miséricorde..... 500 00
- 9-A la Colonie Populaire..... 500 00

\$7,000 00

D. s Agents Responsables sont demandés

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argents seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêché de Montréal.

Le soussigné devra chaque semaine faire un dépôt des argents des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le *Nouvelles Monde*, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagnés du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priées d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois Prêtres et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera titre au gagnant aussitôt après la loterie, en payant le gagnant payant le prix du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au soussigné.

Pour \$10 on aura 11 Billets
" 20 " 22 " etc.

Les lettres adressées au soussigné devront être franches de port. S'adresser à

G. H. DUMESNIL,
Gérant et Trésorier,
De la Loterie Ville-Marie,
No. 5, Rue St. Sacrement,
Montéal.

20 Janv.

HOSPICE LABELLE & CIE.

Marchands de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,

No. 10, RUE DU PORT,

52

MONTREAL.

POISSON! POISSON!!

Grande Morue Verte en grenier

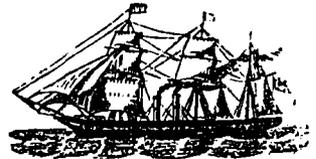
MORUE VERTE EN BARILS

A VENDRE PAR

H. LABELLE & Cie

RUE DU PORT

28 JANV.



BATEAUX-A-VAPEUR

ENTRE LES

PORTS de FRANCE

ET CEUX DE

MONTREAL ET QUEBEC

Les vaisseaux suivants de première classe, en fer, à hélices, maintenant en construction, seront expédiés comme suit, savoir :

Le SS MONTREAL, Lloyd A 100, de 130 chevaux, enregistré pour 1,000 tonnes, partira de Marseilles pour Montréal et Québec, le ou vers le 5 avril 1873.

Le SS TORONTO, Lloyd A 100, de 130 chevaux, enregistré pour 1,000 tonnes, partira de la Charente et de Bordeaux pour Montréal et Québec, le ou vers le 30 avril 1873.

Ces navires ont été construits spécialement pour le commerce et l'on s'attend qu'ils feront des trajets fort rapides.

On se propose d'en faire une ligne régulière entre les ports français et le Canada, et les expéditeurs de toutes espèces de marchandises les trouveront tout-à-fait convenables et commodes.

Il y aura place pour un nombre limité de passagers.

On annoncera prochainement les noms des agents à Marseilles, Bordeaux, Charente et Malaga.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la

Compagnie Franco-Canadienne de Steamers

(LIMITEE)

17, WATER STREET

LIVERPOOL

Où à

MM. Thompson, Murray & Cie

41, RUE ST. SACREMENT

MONTREAL.

11 déc.

LA MEILLEURE POUDDRE A BOULANGER

QUI EXISTE.

THE COOK'S FRIEND

Est la seule origine et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS

Vendue par tous les Epiciers. 52

GAUCHER & TELMOSE

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 20 Rue St. Paul et 101 Des Commissaires,

MONTREAL.

G. GAUCHER.

52

I. W. TELMOSE.